



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Parc national des Cévennes et la Fondation du patrimoine partenaires pour la restauration de ruchers-troncs

Jacques Merlin, directeur du Parc national, et Paul Gély, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, inaugureront le mercredi 1^{er} avril à 15h un rucher tronc restauré avec le soutien du Parc national et de la Fondation du patrimoine. Françoise Debaisieux, préfète de la Lozère, et Henri Clément, président de l'Union nationale de l'apiculture française, seront présents.

En 2008, le Parc et la Fondation du patrimoine ont financé conjointement, à hauteur de 80 %, des travaux visant à la sauvegarde de deux ruchers-troncs, dans le cadre de « contrats patrimoine » signés avec deux apiculteurs. L'un se situe sur la commune de St-Frézal-de-Ventalon, chez Yves Elie, l'autre sur la commune de Barre-des-Cévennes, chez Germain Boissier.

Les travaux effectués ont consisté en :

- la reconstruction de murets ;
- la restauration ou le remplacement de ruches ;
- le débroussaillage de parcelles ;
- le repeuplement de plusieurs ruches par des abeilles noires.

A la suite de ces travaux, le Parc national prend en charge l'entretien des ruchers-troncs pendant quatre ans.

Ces actions s'inscrivent dans un programme plus global de conservation de l'écotype cévenol de l'abeille noire comportant, notamment, la création d'un observatoire de l'abeille noire sur le causse Méjean. Une réunion sera consacrée à ce programme le 1^{er} avril au matin dans les locaux du Parc.

Le rucher-tronc inauguré le 1^{er} avril à 15h est celui de Germain Boissier, situé au Mazeldan, commune de Barre-des-Cévennes (direction Ste-Croix-Vallée-Française, puis direction Le Pompidou).

Ce communiqué tient lieu d'invitation la presse

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion – 230 110 ha – en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac
www.cevennes-parcnational.fr